

# Conférence de presse du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

## EVOLUTION DE LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE VAUDOISE DE LA CONSTRUCTION EN 2021 ET PERSPECTIVES 2022

Propos de M. Nicolas Tripet  
Responsable de la communication,  
Fédération vaudoise des entrepreneurs

---

### 1. Situation des affaires

---

Après une embellie durant le premier semestre, la situation semble ralentir dans le secteur de la construction du Canton de Vaud. Si elle reste encore favorable pour le second œuvre, le gros œuvre, souvent impacté avec quelques semaines d'avance, anticipe une marche des affaires en dessous des espérances. En raison de la pénurie des matériaux, les prix devraient se maintenir à un niveau élevé pour le second œuvre et la construction métallique en particulier.

---

### 2. Prix et pénurie de matériau

---

De manière générale, la reprise de l'économie chinoise et américaine engendre un mécanisme d'absorption des matériaux par ces deux grandes puissances. En conséquence, les prix en Suisse ont pris l'ascenseur (entre 15% et 40% selon le matériau). Si tous les matériaux sont touchés, ils le sont à des niveaux différents et pour des composants bien précis. Certains corps de métiers peuvent faire preuve de créativité en ayant recours à d'autres finitions, ce n'est pas le cas pour tous. En définitive, les grandes structures ont pu réaliser des stocks, les petites entreprises du second œuvre notamment, tributaires par exemple de gros volume s'agissant des matériaux d'isolation, en pâtissent.

Dans les faits, cela se traduit également sur le terrain par une augmentation des demandes de dérogation d'horaire de travail, visant notamment à travailler sur les chantiers le samedi. En cause, les plannings de chantiers perturbés en raison de la pénurie de matériaux et le délai souvent allongé de réception des commandes.

---

### 3. Personnes occupées dans l'industrie vaudoise de la construction

---

L'emploi a bénéficié de cette embellie depuis le début de l'année puisque l'industrie vaudoise de la construction (gros et second œuvre ; installations sanitaires ; chauffage ; installations électriques) enregistrait à la fin du quatrième trimestre **28'931** personnes occupées, soit **336** de plus qu'il y a 6 mois. Les perspectives d'engagement restent cependant à la baisse pour les mois à venir, en raison des difficultés liées à la pénurie de matériau évoquée précédemment.

---

#### **4. Entrées de commandes et permis de construire**

---

Comme fréquemment en fin d'année, les entrées de commandes sont ressenties à la baisse et les entrepreneurs du gros œuvre, du second œuvre et des techniques du bâtiment s'accordent sur le sentiment d'un tassement du nombre de nouvelles affaires. Point positif à relever cependant, le nombre des demandes de permis de construire continue sur sa lancée 2021 et reste nettement supérieur à la moyenne des années précédentes. Mais il faut souligner qu'il s'agit principalement des cas de transformations ou d'agrandissements et non de nouveaux projets.

---

#### **5. Perspectives 2022**

---

Malgré une réserve de travail favorable (entre 5 et 6 mois selon les corps de métiers), l'incertitude liée aux matériaux et surtout la culture des blocages caractérisée par la multiplication des recours entrave la réalisation de projets. Cet état de fait inquiète les entrepreneurs notamment quant au report de projets d'envergure en matière de génie civil.

En termes de partenariat social, on peut souligner un climat serein dans la branche métal. En effet, dans le cadre des négociations salariales 2021 et dans une démarche de valorisation de la profession et des CFC notamment, le patronat a tenu à faire un effort substantiel se positionnant au-delà des revendications syndicales sur les salaires minimaux du personnel qualifié. Par ailleurs, en complément des augmentations salariales horaires, le Groupe métal a souhaité introduire, dans le mécanisme d'augmentation, une part accordée au mérite. Cette liberté d'action laissée à l'employeur était vivement souhaitée, mais avait été refusée en 2014 par les syndicats qui privilégiaient l'automatisme. En filigrane de ces négociations salariales, il faut également souligner l'extension de la convention collective travail vaudoise dans la branche métal (CCT Métal-Vaud).

**Pour tous renseignements complémentaires, prière de contacter M. Nicolas Tripet 079 702 30 15.**